

ÉTUDES GRAMMATICALES

La forme primitive organique du passé

Dans l'état actuel de la langue basque, l'imparfait—je dirai le passé pour plus de commodité—paraît caractérisé par la terminaison *n*, *en*, *an*: *nindagon* «je demeurais», *zuen* «il l'avait», *zinen* «vous étiez». En parcourant les paradigmes, on remarque d'ailleurs que le présent et le passé intransitifs sont de même forme commençant tous deux par le signe du sujet: *nabila* «je marche», *nindabilan* «je marchais», tandis que les deux temps transitifs sont absolument différents l'un de l'autre, le présent ayant le signe du sujet à la fin, *dakit* «je le sais», et le passé l'ayant au commencement, *nakien* «je le savais», excepté quand le complément direct est de première ou de seconde personne, auquel cas le sujet est réjeté à la fin: *zindudan* «je vous avais», *ninduzun* «vous m'aviez». Il y a bien plusieurs anomalies, celle notamment qui, dans ces derniers exemples, met le *n* après le pronom sujet, car il devrait être avant (*zindunda*, *nindunzu*) puisque les circonstances de temps s'appliquent au radical significatif verbal et non pas au pronom. Il faudra chercher les raisons de ces irrégularités.

Mais, si nous regardons le tableau général du verbe et si nous comparons les dialectes les uns avec les autres, nous verrons que, dans la variété bas navarraise de la vallée d'Azcoia et en haut-navarrais méridional, le passé n'a pas le *n* final: on y dit *zida* «il est à moi», *nue* «je l'avais», *zine* «vous étiez». S'appuyant sur ce fait, et sans plus examiner, le prince L. L. Bonaparte avait conclu que le *n* final n'est pas caractéristique du passé, n'est pas organique et que les formes pri-

mitives devaient être, comme dans les deux variétés dialectales susdites, *zida*, *nue*, *zine*. L'observation est incomplète, le raisonnement faux et la conclusion inexacte. En effet, *l'a* et *l'e* de *zida* et *nue* sont des lettres euphoniques dont la présence ne s'explique que par un *n* suivant: on a donc dit anciennement, *zidan*, *nuen*, *zinen*; ces deux dialectes ne faisaient pas exception, et le *n* suffixé n'en apparaît que mieux comme la caractéristique du passé. Cependant, pour reconstituer les formes primitives du passé, il ne suffit pas de comparer les formes actuelles des divers dialectes, il faut aussi étudier les temps dérivés. Il y en a au moins quatre: un conditionnel par *ke* suffixé, deux optatifs par *ai* et *albai* prefixés, et un suppositif par *ba* aussi prefixé: car on dit *lerrake* «il le dirait», *ainintz* «puissè-je être», *albeitindoha* «puisses-tu aller!», et *banaki* «si je le savais» (*badakit* «si je le sais): j'appelle *suppositif*, faute d'un meilleur nom, le mode correspondant à notre «si» devant l'indicatif. Ces derniers indiquent les primitifs *lerra* «il le dirait», *nintz* «j'étais», *hindoha* «tu allais», *naki* «je le savais»: sans la moindre trace du *n* ni de la voyelle euphonique précédente.

On fera peut-être deux objections: on dira que la syllabe *n*, *en*, signe de temps, a pu tomber dans le courant des âges, d'autant plus que celui qui parle est surtout préoccupé de l'idée conditionnelle, optative, suppositive, et non de l'idée temporelle; mais si le *n* final de *banintzen*, par exemple, put facilement tomber, il n'en est pas de même du conditionnel où le *n*, encadré par le radical et le suffixe *ke*, serait beaucoup plus résistant. D'ailleurs, la voyelle euphonique aurait probablement persisté comme dans les patois aezcoan et haut-navarrais. On dira encore que cette altération s'explique parce que ces temps dérivés ne sont point des passés réels, puisqu'ils se réfèrent à des choses éventuelles, c'est à dire futures. L'objection, plausible pour le conditionnel, ne s'applique pas aux autres cas: «puisse-je être» et «si j'étais» sont en réalité des passés relatifs, puisqu'ils indiquent une action ou un état dont d'autres dépendent et qui leur est par conséquent antérieur: «si je savais le basque, je voyagerais avec plus d'agrément dans le pays; si j'étais riche, je pourrais faire beaucoup de bien».

Ces deux objections ne sont donc pas sérieuses, et nous pouvons regarder comme établi que le *n* en question est adventice et ne caractérise pas le passé. Nous comprenons en

même temps que *ninduzun* et *zindudan* aient le *n* final, car il leur a été ajouté postérieurement à leur formation.

Deux faits au surplus confirment la conclusion à laquelle nous venons d'aboutir.

Le *n* final joue un rôle important dans le verbe basque, il y est relatif, subjonctif, conjonctif. Le basque en effet n'a pas de pronom relatif; actuellement il y supplée par l'interrogatif, mais anciennement on ignorait cet usage. On a donc *derradan* «que je le dise», *den* «qu'il soit», *liren* «qu'ils fussent», *ninduzun* «que vous m'eussiez», *zenkusaten* «que vous le vissiez» — *naizen ni* «moi qui suis», *nohana* «moi qui vais», *dakusadan gizona* «l'homme que je vois», *on denik* «quelque chose qui est bon», *zena* «ce qui était feu», *gathozenean* «quand nous venons». Le prince L. L. Bonaparte croyait que cet usage avait amené la confusion, et qu'il était cause de la permanence du *n* final dans le passé. Mais pourquoi la même erreur n'a-t-elle pas été commise pour le présent? Peut-être parce que le passé basque, en prenant la signification de l'imparfait— sans doute à l'époque où s'est développé le verbe périphrastique, —a perdu sa précision et son exactitude primitives.

Mais voici un argument plus important et plus décisif. Comparons dans toute la conjugaison basque le présent au passé (en supprimant le *n* adventice); nous aurons, par exemple, *niz* «je suis» et *nintz* «j'étais», *noha* «je vais» et *nindoha* «j'allais», *dakizu* «vous le savez» et *zenakizu* «vous le saviez», *derrazue* «vous pl. le dites» et *zenerrake* «vous pl. le diriez», *nuzu* «vous m'avez» et *ninduzu* «vous m'aviez», *zitut* «je vous ai» et *zindut* «je vous avais»; je prends ces exemples entre mil e. On y voit le renforcement de *n* en *d*, l'adoucissement de *t* en *d*, etc, mais on y remarque surtout que le passé est dérivé du présent par l'intercalation de *n* (*in*, *en*) entre le pronom initial et le radical. C'est là, à n'en pas douter, la vraie caractéristique du passé.

Que signifie ce *n*? Je l'assimile volontiers au suffixe locatif-génitif qui indique la position, la situation, l'état. Or, le temps passé correspond toujours à un fait certain, défini, constant, déterminé, qui a possession d'état.

Le verbe basque a développé une autre formation analogue. Par le suffixe *ra* «vers» placé de la même façon, il a dérivé des causatifs: *nabila* «je marche», *darabilat* «je le

fais marcher», *dakusat* «je le vois», *derakusat* «je le fais voir, je le montre». Ces formations, plus nombreuses qu'on ne le pense, sont non seulement des causatifs, mais encore des inchoatifs et des fréquentatifs; ils ne sont pas toujours reconnaissables et les primitifs sont souvent obscurs: cf. *iraki* «bouillir», *ezarri* «mettre» de *yarri* «se placer» *erho* «tuer» de *e o* «moudre» (?), *erantzun* «répondre» de *entzun* «ouïr, entendre» (1), *adauzi* «aboyer» et *erasi* «bavarder» de *esi*, *eusi* «parler» (d'où *eskara*, *euskara* «manière de parler, langages: on sait que beaucoup de peuples se sont appelés «ceux qui parlent», affirmant ainsi que l'homme se distingue des autres animaux par le langage articulé.

Pouvons nous maintenant comprendre et expliquer pourquoi les deux présents sont de forme très différente et pourquoi au contraire les deux passés sont de même forme, excepté quand le transitif incorpore le régime de première ou de seconde personne? L'intransitif n'a pas de régime direct, le pronom sujet *y* est donc l'élément le plus important et il vient naturellement en tête de l'expression verbale. Mais, pour le transitif, c'est le régime qui est la chose principale; on comprend qu'il vienne en tête et que le sujet soit rejeté à la fin; on comprend même que le sujet de troisième personne ne soit pas exprimé—ce qui arrive dans d'autres langues, en hébreu notamment. Mais que l'expression du régime manque, alors que le sujet est conservé même à la troisième personne: c'est tout à fait extraordinaire. Aussi se trouve-t-on amené à penser que si *nago* veut dire «je demeure», *naki* peut être «je sais» et *zinaki* «vous savez». Le basque, comme le magyare, aurait donc deux formes, deux voix, la déterminée avec régime direct et l'indéterminée sans régime; on pourrait donc y dire: je vois, *nakus*; je le vois, *dakusat*; je voyais, *nindakus*; je le voyais, *dinakusat*. L'intransitif n'aurait que les indéterminées. Les passés déterminés sont d'usage moins courant que les présents et les transitifs indéterminés le sont moins encore, tandis

(1) De là vient *baanzut* c. à d. *badantzut* «si j'entends» employé au Labourd pour correspondre à notre «plait-il?». Ceci me rappelle la méprise plaisante de Sallaberry d'Ibarolle, qui, dans son *Vocabulaire bas-navarrais*, fait de *bego* «qu'il reste» l'impératif de *utz*, parce qu'on traduit ainsi «laisse là».

que les intransitifs servent beaucoup. Il s'est donc produit entre ces diverses formes une confusion qui a amené, surtout depuis le periphrastisme, les habitudes actuelles.

Nous pouvons donc conclure:

1° que le verbe basque primitif avait deux voix, une indéterminée et une déterminée, celle-ci incorporant le régime direct;

2° que l'élément sujet, prefixé à l'indéterminée, était suffixé à la déterminée où le régime était prefixé;

3° que ces deux voix avaient chacune deux temps, un passé (devenu plus tard imparfait) et un présent,;

4° que le passé était dérivé par le *n* (*in*, *en*, *an*) signe du locatif et du génitif, marquant l'état, entre le pronom initial, sujet ou régime, et le radical significatif;

5° qu'en intercalant de même la particule de mouvement *ra*, on formait des causatifs, des inchoactifs et des fréquentatifs.

Dans un prochain article je ferai voir que le basque n'admet que ces deux temps et je montrerai comment il a développé son abondante conjugaison actuelle.

En relisant les notes qui précèdent, je vois que j'y ai parlé du prince L. L. Bonaparte, et je crains qu'on ne me reproche d'avoir été trop sévère envers un homme qui a tant fait pour la langue basque, qui a attiré sur elle l'attention du monde savant, qui l'a étudiée à fond pendant plus de quarante ans, qui a parcouru village par village le pays où elle se parle, recherchant les vieux livres, recueillant les textes et les documents, conversant avec les gens du peuple les plus illettrés; qui a publié un si grand nombre de volumes et de brochures fort importantes. Mais, si, dans ces publications, on laisse de côté la partie documentaire qui ne saurait être l'objet de la critique, la partie théorique apparaîtra écrite sans esprit scientifique et sans méthode. Comme éperdu devant cette complexité grammaticale, comme enivré d'un enthousiasme d'ailleurs injustifié, il a fait du basque un idiome à part, sans analogie avec aucun autre, dont le verbe unique, agrégat de pronoms, n'a pas de radical significatif et varie en une infinité de modes, de temps, de personnes, de genres, de nombres, de compositions, etc. et,

sur cet édifice gigantesque, véritable colosse aux pieds d'argile, il a mis cette épitaphe: *in principio erat verbum*: comme s'il pouvait y avoir quelque chose de commun entre l'expression de l'action ou de l'état et le Verbe métaphysique de S'Jean et des Gnostiques!

Mais il faut justifier mon appréciation par d'autres exemples plus précis.

Le prince L. L. Bonaparte admettait l'évolution du langage, mais il prétendait que toutes les formes persistent et doivent se retrouver dans la langue moderne. C'est ainsi qu'il a dit que les génitifs et datifs pluriels étaient *aken*, *aki*, parce que ces terminaisons sont encore en usage à Irun et à Fontarabie. En revanche, il n'a jamais voulu reconnaître que *zu* est le pluriel de *hi*, comme *gu* l'est de *ni*, quoique *gu* et *zu* sont constamment parallèles, parce que, dans le langage actuel, *zu* est employé au singulier, non seulement avec le sens de «vous» mais encore avec celui de «tu» dans quelques dialectes; et, à l'appui de cette opinion, il est allé chercher, dans je ne sais quelle variété infinitésimale, un «vous» pluriel, *irek*, *iek*, formé de *hi*, *i*. Ce fait vient au contraire contre sa thèse, car cela prouve que, lorsque *zu* est devenu un singulier respectueux, des Basques ont voulu se faire un pluriel et ont ajouté à *hi*, *i* «toi» le suffixe ordinaire *k* de pluralité, alors que les autres l'ajoutaient à *zu*: *zuek*. De même, j'ai fait observer que *dago* «il demeure» et *dauka* «il le tient» prennent en Espagne la signification de «il est» et «il l'a». Il me paraît évident qu'il y a là une imitation de l'espagnol *estar* et *tener*; mais le prince Bonaparte ne voulut pas le reconnaître. Cependant, les Basques d'Espagne déclarent eux-mêmes qu'ils ont fait de *berori*, *berorrek* «soi-même» un succédané de *usted*, *v. m.* (*vuestra merced*).

Quand je publiai, en 1873, dans *l'Impartial* de Bayonne, mon premier article de bibliographie basque, le prince B. m'écrivit que tout cela lui était connu et se trouvait consigné dans le Catalogue raisonné qu'il avait fait de sa Bibliothèque. Il m'a envoyé depuis des extraits de ce prétendu catalogue, mais la manière dont ils étaient rédigés montrait clairement qu'ils venaient d'être écrits et que leur auteur était très novice en la matière. Ainsi, il appelait *Pouyer* l'imprimeur d'Orthez, bien connu, Jacques Rouyer; il ne connaissait pas les différences entre les éditions de Chourio de 1760 et de 1769, il confondait

certaines réimpressions et ne reconnaissait pas les contrefaçons évidentes, etc. Il avait eu à la fois quatre exemplaires du Liçarrague, c'est le livre basque qu'il connaissait le mieux, et pourtant il n'avait pas remarqué les différences que M. G. Lacombe et M. E. S. Dodgson ont observées, il y a quelques années, dans des conditions bien moins favorables.

Mais ce nom de Liçarrague me rappelle une autre discussion que j'eus avec lui à propos de *l'ü* souletin. Liçarrague donne un petit vocabulaire de mots de ce dialecte; on peut y relever la terminaison *uya* la où l'on dit aujourd'hui *ia* (*büria* «la tête» de *bürü*, 1571 *buruya*). J'en conclusai qu'à la fin du XVI^e siècle *l'u* ne se prononçait pas encore *ü* en Soule. Mais jamais le prince Bonaparte n'a voulu en convenir.

Un exemple plus significatif. En béarnais, on prefixe la conjonction *que* à toutes les formes de l'indicatif et du conditionnel; on dit *qu'ép saludi*, *que tournarey*. Le prince L. L. Bonaparte a vu là une imitation du *n* conjonctif ajouté aux passés basques; de plus, il a fait de ce *q'ue* un véritable pronom personnel pouvant remplacer tous les autres, ce qu'il avait déjà imaginé en 1776 l'éditeur des *Fables causides* de Bayonne. Ces deux hypothèses sont contradictoires; mais d'abord une langue ne prend pas à une autre un procédé de dérivation formelle, elle emprunte des expressions toutes faites: l'hindoustani, qui emploie *l'izafet* persan, ne s'en sert qu'avec des mots persans. Le *n* basque suffixé est conjonctif, tandis que le *que* béarnais préfixé est affirmatif; je crois qu'il y a là une phrase elliptique, quelque chose comme «je dis, je déclare, j'affirme, je jure . . . ». Le *que* est d'ailleurs si peu pronominal que le pronom se trouve souvent avec lui ainsi que le sujet réel du verbe; «coutet nau que talhe, lous Aspées qu'ets broumen».

Le prince L. L. Bonaparte n'est ni le premier ni le seul qu'ait émis cette singulière opinion. Lespy, dans la seconde édition de son excellente *Grammaire* la réfute fort bien. Il montre que le verbe béarnais n'a pas besoin de pronoms personnels distincts puisqu'ils s'y retrouvent suffixés: *beni*, *benes*, *ben*, *benem*, *benetz*, *benin*; que le *que* expletif n'exclut pas le pronom: *ets qu'en han*; qu'il a un succédané, *b* «bien» (*b'espéran*) qui est évidemment, une particule affirmative; que l'usage du *que* n'est devenu général qu'à la fin du XVII^e siècle, quoiqu'on

en trouve auparavant quelques exemples, ce qui indique une période préparatoire et exclut l'emprunt; enfin, qu'on relève des cas analogues en catalan: il y a donc là un fait général sur lequel le basque n'a pu exercer aucune action.

Ce n'est pas seulement en catalan que ces explétifs, ces phrases conjonctives, ces propositions elliptiques, sont d'usage courant, mais encore dans tous les patois gascons et dans toutes les langues néolatines. Qui ne connaît le proverbe français: «si jeunesse savait, si vieillesse pouvait»? Nous disons souvent dans une discussion: «mais, puisque ce document est faux», etc. Dans l'une des plus intéressantes nouvelles de Fernán Caballero, lorsque le général Ardaz et sa femme déclarent à la veuve et à la soeur du vieil instituteur qu'ils se chargent désormais de leur entretien, l'une d'elles fait cette observation: «si con una peseta nos sobra!». Les célèbres rapports des ambassadeurs vénitiens reproduisent ce conseil qui aurait été donné au roi Louis XIII dans une circonstance spéciale «fatte voi anche cosi colla regina, che farete bene».

J'ai fait la connaissance du prince L. L. Bonaparte à Saint-Jean-de-Luz en janvier 1869, et, jusqu'à sa mort, j'ai été en correspondance avec lui, correspondance espacée du reste et qui était plutôt une série de discussions assez vives de sa part. C'est qu'il regardait un peu le basque comme son domaine exclusif; il aurait voulu qu'on acceptât d'emblée ses propositions et il était très contrarié quand quelqu'un trouvait une chose à laquelle il n'avait pas pensé.

Il était d'ailleurs simple, accueillant, affable, aimable même. Quoiqu'il se donnât des airs plutôt familiers, sous la politesse transparaisait parfois la conviction de sa grande supériorité. Et puis, il s'était trop laissé circonvenir dans le pays par des médiocrités prétentieuses et jalouses.

Beaucoup de gens en étaient choqués dans le pays: les Basques ont le respect de l'autorité et de la science, mais ils ont aussi un grand fond de dignité et d'indépendance. Un savant ecclésiastique me fit remarquer un jour combien était maladroitement rédigée l'inscription que le prince L. L. Bonaparte avait fait mettre sur la tombe d'Axular, dans l'église de Sare. Sare est en plein Labourd, on y parle le labourdin le plus pur, et c'est en labourdin qu'Axular a écrit son *Gvero*. Cependant, l'inscription est en guipuzcoan. De plus, les trois dernières

lignes sont la traduction de deux vers d'une hymne ancienne: *solo est in cælo quies — et sine nube dies*; tout le monde y verra une allusion à la vie d'Axular; mais, au moins depuis son installation à la cure de Sare, c'est à dire pendant plus de quarante ans, la vie de ce digne prêtre paraît avoir été tout à fait calme, paisible, et exempte d'ennuis.

Ce qui précède n'a pas pour but d'excuser mes appréciations et mes critiques, mais de montrer qu'elles ne sont pas excessives. Si l'on doit aux morts des égards, parce qu'ils ne sont plus là pour se défendre, on leur doit aussi la vérité. Malgré tout d'ailleurs, les publications du prince L. L. Bonaparte resteront; sans elles, personne ne pourra entreprendre l'étude sérieuse du basque; mais, si son nom sera devenu immortel, on regrettera toujours qu'il n'ait pas travaillé avec plus de méthode, avec plus d'ordre, avec plus de goût.

JULIEN VINSON.

